

## *Romain Joannin : votre nouveau maraîcher bio*

*Romain Joannin fait son entrée dans le réseau de Croc'éthic. Il est le premier maraîcher de l'association labellisé en agriculture biologique. Il vous a écrit un (petit) mot !*



"J'ai repris la ferme familiale en 2006 qui comptait à l'époque 1200m<sup>2</sup> de serres et 8000m<sup>2</sup> de légumes plein champ. En parallèle, j'ai créé une entreprise d'achat revente en fruits et légumes. La commercialisation se faisait sur 3 marchés de l'agglomération Lyonnaise.

En 2016, j'ai vendu l'entreprise d'achat revente et donc mes places de marchés. J'ai fait la demande de certification en AB pour convertir la ferme et mis toutes mes surfaces cultivées en engrais vert. Au cours de cette année-là, j'ai monté mon projet et je me suis installé en maraîchage biologique à titre principal en 2017, avec comme circuits de commercialisation l'Arbralégumes et Croc'éthic aujourd'hui pour 2/3 de la production. Le reste étant vendu en demi gros à une entreprise locale.

Sur un total de 8 ha, je cultive aujourd'hui 1,2 ha en légumes plein champ et 2500m<sup>2</sup> sous serres non chauffées. Pour des raisons agronomiques qui me semblent importantes, les cultures sont faites sur planches permanentes. Cela consiste à réserver les allées aux passages des roues du tracteur ou des pieds

des maraîchers pour le tassement et les planches exclusivement à la culture des légumes pour la qualité du sol et ceci de façon permanente, d'une année sur l'autre. Grâce à l'Atelier Paysan, j'ai pu fabriquer des outils adaptés à cette pratique et me familiariser à la conception et l'amélioration de machines sur la ferme.

Côté diversité, j'essaye d'élargir petit à petit la gamme qui compte actuellement une trentaine de légumes différents avec un réel plaisir à faire découvrir des variétés originales en plus des classiques. Côté Biodiversité, 8 ruches sont arrivées sur la ferme ce printemps, des bandes fleuries sont régulièrement mise en place et de nouvelles haies bocagères devraient voir le jour cet hiver. Pour ce qui est des ravageurs et des maladies, j'utilise des produits autorisés en AB seulement contre les limaces et les doryphores. Pour le reste j'utilise du savon noir, des décoctions ou des purins de plantes.

Pour les prix, mes paniers sont plus petit que ceux de mes collègues maraîchers de Croc'éthic. Le fait qu'en AB, le coût des plants et des semences est supérieur au conventionnel et que les besoins en main d'œuvre sont beaucoup plus importantes impact en moyenne à 30% le coût de revient d'un légume. Nous avons effectués une liste de prix conjointement avec l'association, qui prend en compte ceux pratiqués dans les autres structures et plus largement en Région Rhône Alpes Auvergne, pour arriver à des prix qui semblaient cohérents et justes pour les deux parties.

J'espère que vous prendrez du plaisir à cuisiner mes légumes !

A bientôt lors d'une distribution !!"